

LE CAHIER D'ÉLÈVE : APPROCHE HISTORIQUE

Brigitte DANCEL
Université de Rouen ; CIVIC

Résumé : Dans le cadre d'une culture écrite, l'école a besoin d'un outil pour suivre les apprentissages et contrôler les acquis. L'aspect matériel de cet outil suit l'évolution des supports des écrits aboutis des adultes. Les sources montrent le cahier bien installé dans la classe au XVII^e siècle ; l'école primaire élémentaire de la III^e République en fait un outil de mise en scène du savoir scolaire. Régulièrement remis en cause, le cahier reste néanmoins un puissant élément de la forme scolaire.

Que l'enseignant de français ou d'une autre discipline qui n'a jamais prononcé, ou ne prononce plus, la phrase : *Prenez vos cahiers*, lève le doigt ! Le cahier fait partie de ces objets devenus invisibles à force d'être naturellement présents dans la liste du matériel à acheter pour la rentrée, dans les phrases de consignes, dans le cartable des élèves. Autant le manuel scolaire est un objet impersonnel, autant le cahier, au fil des semaines, devient un outil qui se forge, une partition écrite à quatre mains qu'à la fin de l'année l'élève satisfait garde ou, insatisfait, met au feu avec le maître au milieu, comme le dit la chanson ! De plus, aux yeux des parents, il est la preuve tangible, à la fois du travail qui se fait dans la classe et du labeur de leur propre enfant : du statut de simple outil interne à l'école, le cahier passe à celui de vitrine, voire de symbole. Retracer l'histoire de l'objet et de l'outil ne relève pas de l'anecdote. Le cahier est trop lié à l'École, encore à l'heure actuelle, pour faire l'impasse sur sa forte contribution dans la mise en place d'un patrimoine de pratiques pédagogiques et dans la construction de la forme scolaire. Précisons que cet article ne se donne pas pour une réflexion ni sur l'évolution de l'enseignement du français ni sur les débats auxquels il a donné lieu. Il se place dans le champ de l'histoire de l'éducation qui est celui de l'auteur de ce présent article. Il s'agit simplement d'éclairer la gestation d'un outil scolaire très communément répandu.

1. BRÈVE HISTOIRE DE LA LENTE ÉMERGENCE D'UN OBJET : LE CAHIER D'ÉCOLIER

Dans le monde occidental, l'invention de l'écriture, il y a plus de 5000 ans, pose évidemment le problème de la transmission de ce savoir (et de tous les autres) qui recourt à des outils, certes dérivés de ceux des adultes mais adaptés à un usage scolaire qui doit composer avec la propension des écoliers à faire des erreurs et avec la cherté, ou la rareté parfois, des supports d'écriture.

1.1. Notez dans vos tablettes

Le temps des tablettes, simples ou multiples -diptyque, triptyque, polypytique appelé par Cicéron codex polyptyque dans *Les Verrines*-, enduites de cire ou non, court de l'Antiquité gréco-latine aux Temps Modernes. Celles-ci sont associées à des écrits qui ne sont pas faits pour durer ou qui se rapportent au vil *nec otium* : comptes de marchands, registres de collecteurs d'impôts. Rien d'étonnant dès lors qu'elles servent aux premiers essais malhabiles du jeune enfant qui apprend ses lettres, aux brouillons éphémères, Au début du VII^e siècle encore, Isidore de Séville les qualifie de « nourrices des enfants » (*puerorum nutrices*) (1) et, au XII^e siècle, Abélard les recommande toujours pour l'apprentissage de l'écriture.

Les supports d'écriture tels le papyrus puis le parchemin, plus nobles mais plus coûteux, sont réservés aux écrits aboutis d'élèves qui ont quitté la classe du *didaskalos* grec ou du *litterator* latin. Mais le passage à la maîtrise de supports réservés aux adultes reste marqué par une manière d'en user proprement scolaire : l'école fait écrire sur le verso des feuillets de papyrus (*auersa charta*) (2), usage qui ne se conçoit que pour des écrits scolaires, des comptes domestiques ou pour pallier une pénurie sévère (3). Ainsi, Martial (*Épigrammes*, IV-86 et VIII-62) indique-t-il deux recyclages possibles mais également infamants pour de mauvais écrits : papier d'emballage pour le marchand de salaisons ou brouillon pour les enfants. Horace abonde dans ce sens (*Épîtres*, 1-20) quand il s'interroge sur le destin de son œuvre : nourrir les mites ou finir entre les mains des élèves. Le plus ancien cahier conservé fait de morceaux de papyrus cousus *in plano* et daté du IV^e siècle apr. J.-C., atteste bien de cet usage : un élève grec égyptien écrit recto/verso sur dix des onze feuillets, et satisfait de son travail, il note à la fin de son cahier :

« Bonne chance à qui me possède et à qui me lit, meilleure à qui m'a appris. » (4)

À l'image de cette maxime, l'écolier du monde gréco-romain montre sa maîtrise de l'écriture en s'appliquant à écrire, après avoir appris les lettres, les syllabes, les mots, des phrases dont le sens s'inscrit d'autant mieux dans son esprit qu'il peine à les écrire correctement à la fois en termes de grammaire et de calligraphie. À partir du II^e siècle apr. J.-C., le caractère moral des phrases s'accroît, établissant pour très longtemps un lien fort entre la maîtrise calligraphique et l'assimilation de préceptes moraux.

Si nous avons tenu à remonter si loin dans le temps c'est pour pointer deux attitudes qui nous semblent encore attachées au cahier d'élève. D'une part, les

(1) *Étymologies*, VI, 9-1.

(2) Martial (*Épigramme*, IV, 86) se moque d'un poète qui écrit sur le revers de sa feuille (*charta*) de papyrus et qui s'étonne de manquer d'inspiration.

(3) Sur la pénurie de feuilles de papyrus à certaines époques, cf. Cicéron, *Lettres à Atticus*, V, 4.

(4) Cf. Collard P., *Les papyrus Bourmand*, Paris, Éd. Champion, 1926 et « Les papyrus scolaires », dans *Mélanges Desrousseaux*, Paris, 1937, p. 69-80.

exercices des écoliers sont mis au rang de simples écrits utilitaires qui ne sont pas destinés à être gardés : la tablette s'efface évidemment mais les écrits sur des supports de récupération sont tout juste bons pour la poubelle comme ceux retrouvés en grand nombre dans les tas d'ordures des grandes agglomérations des villes de l'Égypte ptolémaïque et romaine (Legras, 1998, 1999). D'autre part, l'élève égyptien fait bien de son cahier le condensé de savoir qu'il faut retenir, le résultat de tout le travail fait sous la direction de son maître et qu'il faut conserver au moins le temps de son assimilation.

1.2. Prenez vos cahiers

L'objet cahier ne peut naître qu'avec le pliage du parchemin (*membrana*), support à la fois souple et solide mais coûteux. Martial est le premier à souligner les avantages du *codex membranis*, le livre fait de feuilles de parchemin pliées et cousues (5). Il est dès lors probable que, sur le modèle du livre, naît le cahier fait d'un nombre de feuillets lié au nombre de pliages. Le cahier de parchemin entre-t-il dans le cartable de l'écolier romain ? Certes, le texte des *Hermeneumata Pseudodositheana* rédigé au III^e siècle apr. J.-C., laisse entrevoir un possible cahier mais encore des tablettes (6) :

« Je sors de la chambre avec mon pédagogue et ma nourrice pour aller saluer mes parents. Je cherche mon écritoire et mon cahier (*membrana*) et les donne à l'esclave. Ainsi tout est prêt et je me mets en route... Dans le vestibule, je dépose mon manteau... j'entre et dis : "Salut Maître"... L'esclave me tend tablette (*tabula*), écritoire et règle. »

Cette traduction, établie par H.-I. Marrou, fait de *membrana* un cahier alors qu'il peut s'agir encore d'un *volumen* ou de chutes de parchemin tout simplement.

Quand, à partir du VI^e siècle, le parchemin prend le pas sur le papyrus, les copistes des *scriptoria* produisent des manuscrits faits de la réunion de *cayers*, mot attesté à partir du XII^e siècle. Pour autant, ce cahier est-il passé dans le car-

(5) La préparation des peaux aptes à recevoir des écrits sur les deux faces est mise au point sous le règne du roi de Pergame, Eumène, au II^e siècle av. J.-C. afin de concurrencer le papyrus égyptien. Cette histoire de l'origine du parchemin est racontée par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XIII) et il insiste sur la solidité de cet « objet dont l'immortalité des hommes dépend ». Il est possible que la naissance du codex remonte au III^e siècle av. J.-C., comme en témoigne celui sur velin portant le texte de l'*Illiade* et conservé à la Bibliothèque ambrosienne de Milan. L'empereur Dioclétien au début du IV^e siècle apr. J.-C. l'appelle *membrana pergamena* ; plus tard dans le siècle, saint Jérôme parle de *pergamenum*.
Sur les avantages du codex, cf. Martial (*Épigrammes*, XIV, 184, 186, 188, 190, 192)

(6) *Hermeneumata Pseudodositheana* : textes attribués au grammairien Dositheana jusqu'aux travaux de G. Goetz fin XIX^e et début XX^e siècles (cf. *Corpus glossariorum latinorum*, tome III, Leipzig, 1892. Ces papyrus connus par des copies tardives sur parchemin (on en fait encore autour de l'an mille), sont des manuels scolaires bilingues, grec-latin, destinés à apprendre le latin aux enfants de riches familles grecques installées dans l'Égypte romanisée du III^e siècle apr. J.-C. Cf. Bataille A., « Glossaires gréco-latins sur papyrus », dans *Recherches de papyrologie*, IV, 1967, p. 161-169 ; Zalateo G., « Papiri scolastici », dans *Ægyptus*, XLI, 1961, p. 160-235 ; Marrou H.-I., tome 2, p. 193.

table du jeune écolier ? Les nombreuses références aux tablettes montrent que le cahier scolaire n'est pas encore un produit d'usage courant à cause de son prix, de la pratique encore largement orale de l'enseignement et du faible nombre d'enfants scolarisés. Le *cayer* des copistes ne trouve d'abord son essor que dans un usage marchand puis scolaire, avec l'arrivée en France au cours du XIII^e siècle, du papier, via l'Espagne, la Sicile et l'Italie. Au XIV^e siècle, les moulins à papier de Champagne et d'Ile-de-France produisent un support d'écriture nettement moins coûteux que le parchemin ou même la tablette (7). La pratique de l'écriture, des brouillons, des notes provisoires, des comptes passagers et, pourquoi pas, des essais scolaires sur papier se développe au point que les tabletiers sont obligés de défendre leur production. Le papier est devenu le support d'un écrit laïque, notarié, marchand et scolaire. Cependant, les très rares exemples de cahiers d'élèves conservés ne datent que des XIV^e et XV^e siècles et encore sont-ils rédigés par des étudiants déjà avancés dans leurs études. Ainsi, Jean de Falisca est-il déjà âgé d'une trentaine d'années quand il entreprend des études de théologie vers 1348-1350 (8). Il prend les notes des cours suivis à l'université de Paris, les notes de lecture et leur mise au net, non sur des feuillets détachés, mais sur des cahiers de papier qu'il nomme « *sisterni* » ou « *quaderni* ». Ces cahiers indépendants ont l'avantage de pouvoir être classés, prêtés facilement, mais aussi l'inconvénient d'être perdus. C'est pourquoi Jean de Falisca les fait relier en quatre volumes dont un ne nous est pas parvenu. Guillaume Gisenheim et Beatus Rhenanus, eux, sont beaucoup plus jeunes ; ils ont treize ou quatorze ans et fréquentent l'école latine de Sélestat qui fonctionne de 1441 à 1525 (9). Tous deux, à la fin de leur vie, prennent soin de faire relier, pour le premier, les 480 pages et, pour le second, les 300 pages de cahiers noircies en 1494 pour Guillaume, en 1498 et 1499 pour Beatus. Si du premier on ne sait rien, du second l'histoire retient qu'il entre comme correcteur dans l'imprimerie d'Henri Estienne, puis devient l'éditeur d'Érasme. Le cahier de l'école latine, soigneusement conservé, sans doute relu, doit paraître propre à accompagner une vie d'humaniste, avec ses oraisons dominicales, ses conseils de civilité, ses extraits des Psaumes, ses citations des Pères de l'Église, ses textes d'auteurs latins augmentés de notes marginales et interlignaires qui préfigurent l'exercice de *praelectio* des collèges des Temps Modernes.

Si Guillaume et Beatus conservent et finissent par faire relier leurs cahiers d'écolier, c'est qu'ils savent pouvoir y retrouver, comme dans les livres imprimés, un savoir qu'ils n'ont plus besoin d'assimiler selon un « art de la mémoire »

- (7) Cf. Guichard P. « Du parchemin au papier », dans *Comprendre le XIII^e siècle*, Lyon, PUL, 1995, p. 185-199 et Bourlet C., « Les tabletiers parisiens à la fin du Moyen Âge », p. 321-341, dans Lalou E., *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne*, Louvain, Brepols/Turnhout, 1992. On y apprend que dans la seconde moitié du XIV^e siècle, à Londres, une tablette double coute 1 sou et un cahier de papier de 12 feuillets (24 pages) 7 deniers ; donc écrire sur une page de tablette revient à 6 deniers et sur une page de papier à un demi-denier.
- (8) Cf. Glorieux P., « Jean de Falisca. La formation d'un maître de théologie au XIV^e siècle », dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 1966-33, p. 23-104.
- (9) Cf. Adam P., *L'humanisme à Sélestat*, Sélestat, Éd. Les amis de la bibliothèque de Sélestat, 1987 (5^e édition).

hérité de l'Antiquité dont les procédés mnémotechniques sont de pauvres avatars (Yates F.-A., 1975). Le cahier de papier peut désormais devenir l'outil qui s'organise durant une scolarité tandis que la tablette disparaît pour ne laisser place qu'à l'expression encore parfois utilisée : *notez dans vos tablettes*. Cependant, si à la fin du XVI^e siècle l'orthographe du mot « cahier » se fixe dans sa forme actuelle, le sens est lié non à l'école, mais à l'imprimerie qui associe le système de l'imposition (10) et celui des trois pliages successifs de la feuille de papier pour obtenir des cahiers de huit feuillets et donc de seize pages au format *in-octavo*.

1.3. Le cahier à l'École des Temps Modernes

Les collèves qui s'organisent fermement à partir du XVI^e siècle vont diffuser l'usage du cahier, mais l'état actuel des recherches ne met l'accent que sur l'abondance de conservation de cahiers datés du XVIII^e siècle (Albertini, 1986 ; Flamarion, 1997). Pour les élèves des petites écoles, c'est à la fin du XVII^e siècle que l'objet cahier est clairement évoqué dans le texte qui règle la vie des écoles chrétiennes fondées par Jean-Baptiste de La Salle (11). Tout écolier qui apprend à écrire doit demander à ses parents de lui acheter du papier « plié en quatre » et « cousu de toute leur hauteur ». Sans employer le mot, la pédagogie lasallienne utilise des cahiers qu'un « officier » collecte et range dans une armoire après la leçon d'écriture et sa correction magistrale. Un cahier de qualité est exigé afin de ne pas gâcher les efforts des élèves dans la maîtrise de la belle écriture. Le papier doit être « ny gros, ny trop dur : mais qu'il soit blanc, uni, bien sec, et bien collé, sur tout qu'il ne prenne pas facilement l'encre, ce qui est un grand défaut et un grand empêchement à l'écriture (*sic*) ». Le cahier n'a pas de réglure puisque Jean-Baptiste de La Salle prévoit l'usage du « transparent », feuille de papier rayée « par lignes » que « l'écrivain » glisse sous la page blanche pour guider ses premiers apprentissages et dont il doit apprendre très rapidement à se passer. L'écriture à l'encre exige un autre accessoire : le papier buvard que La Salle appelle « papier brouillard (*sic*) ». Ce buvard restera le fidèle compagnon de l'écolier jusqu'à l'entrée en force du stylo-bille dans les classes, il y a une trentaine d'années.

Les exercices quotidiens font toujours passer des lettres aux syllabes, aux mots et aux phrases tirées bien sûr du catéchisme ou de la civilité chrétienne mais aussi des « registres » ou des « discours », termes qui regroupent des écrits utilitaires laïques tels des contrats d'embauche et des assignations de justice. Dans ces écoles gratuites destinées aux garçons pauvres, alors que l'encre est fournie par l'école, le cahier et les outils d'écriture (le canif et deux plumes

(10) Disposition des formes imprimées, de façon que l'ordre du texte soit respecté après pliage de la feuille imprimée pour constituer un cahier. Chacun se souvient des livres dont il fallait couper les pages avant de les lire, petit rituel qui a disparu depuis une bonne trentaine d'années. Cf. Martin H.-J., *Histoire et pouvoir de l'écrit*, Paris, Perrin, 1988, 1^{re} édition A. Michel, 1981.m

(11) Il s'agit de la *Conduite des écoles chrétiennes* éditée pour la première fois en 1720 et reprographiée en 1965 dans le n° 24 des *Cahiers lasalliens*. La Salle évoque l'usage du cahier dans les pages 43 à 47.

par jour) restent à la charge des parents. Ces derniers peuvent-ils prendre connaissance du travail écrit de leurs enfants ? Rien n'est dit sur ce sujet sauf à préciser qu'un manque d'effort manifeste est sanctionné d'une possible « pénitence » qui consiste en un travail supplémentaire à faire à la maison : « quand à ceux qui n'auront pas écrit tout ce qu'ils doivent écrire, ou ne se seront pas appliqués à le bien faire, on pourra leur imposer pénitence, d'écrire chez-eux une page ou deux, de prendre peine à le bien écrire faire & de l'apporter la première fois ; lui prescrivant quelques lettres, quelques mots, des sentences particulières, qu'il aura à écrire (sic) ». Apprendre à écrire sur un cahier prend à la fois statut de savoir mais aussi source possible de punition...

Dès que le cahier sort de l'ombre aux Temps Modernes, naît le cahier d'exercices qui allie texte imprimé et espace laissé au travail de l'élève. Cet objet est appelé à un long avenir soit en tant que produit de l'édition scolaire, soit en tant que feuille produite par l'enseignant, photocopiée et collée dans un cahier une fois remplie. Passés les débuts de l'imprimerie, le monde scolaire voit très vite l'intérêt de ce qu'il peut en attendre. Dès le début du XVI^e siècle, des éditeurs impriment à peu de frais les classiques *ad usum scholarum* avec un interlignage plus grand et une marge plus vaste que dans une édition destinée aux adultes. Cette présentation scolaire des textes grecs et latins est adaptée à l'exercice de *prælectio* et dispense de la copie du texte lui-même (12). Ce principe est repris un siècle plus tard pour l'éducation des Demoiselles de Saint-Cyr. Les quelque 230 cahiers de géographie conservés montrent qu'ils sont faits de cartes et de textes imprimés où est inséré et cousu par les demoiselles un cahier d'une vingtaine de feuilles destinées à la copie du cours dispensé dans les classes « jaune » et « bleue », composées des jeunes filles âgées de 15 à 20 ans (13).

Ainsi, à l'aube du XVIII^e siècle, l'objet cahier fait-il désormais partie de l'univers scolaire de la petite école ou du maître écrivain dont le savoir dispensé accompagne une vie comme en témoigne Jean-Baptiste Chauffard. Élève en 1793 à Auriol, il conserve et fait relier ses cahiers de mathématique dont il doit avoir l'usage puisqu'il devient commerçant (14). Si les collèges l'adoptent aussi, ils se singularisent par le recours à la feuille simple pour le devoir à rendre (Compère & Pralon-Julia, 1992). Les lois scolaires du XIX^e siècle concernant l'école primaire élémentaire donnent au cahier une force symbolique toujours présente dans l'École du XXI^e siècle.

2. LA GLOIRE DU CAHIER

Les remarques qui vont suivre s'attachent à relever la mise en place de pratiques liées à l'usage pédagogique du cahier dans l'École primaire élémentaire

(12) Cf. Letrouit J., « La prise de notes de cours sur support imprimé dans les collèges parisiens au XVI^e siècle », dans *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 2, juin 1999, p. 47-56.

(13) Cf. *Les demoiselles de Saint-Cyr. Maison royale d'éducation. 1686-1793*, Paris, Archives départementales des Yvelines/Somogy Éd. d'art, 1999.

(14) Ce cahier est conservé au Musée national de l'éducation à Rouen qui dépend de l'INRP.

dite de Jules Ferry qui se meurt avec la mise en degrés du système scolaire entre 1960 et 1975. Elles sont le fruit d'un travail de recherche sur l'exercice de rédaction depuis un siècle qui a puisé dans la riche collection du Musée national de l'éducation de Rouen (Sentilhes, 1992) afin de sélectionner 90 textes écrits par des élèves âgés de onze à quatorze ans, scolarisés uniquement à l'école primaire jusqu'en 1945, puis soit à l'école primaire soit au collège entre 1945 et 1979, enfin uniquement au collège à partir de 1980 (15).

2.1. Le cahier, un objet pédagogique

Avec l'obligation scolaire, tout ce qui touche à l'École devient objet de toutes les attentions, y compris l'humble cahier d'élève. En 1894, un inspecteur primaire de la Somme rappelle, lors d'une conférence pédagogique, que le cahier ne doit pas être trop épais. Il a ce commentaire très fin :

« Il est nécessaire que le cahier ne soit pas trop volumineux ; car un cahier neuf provoque un redoublement d'application. » (Archives départementales de la Somme, 99T 386 341)

Qui a été élève il y a un temps certain se souviendra de la douceur satinée de la page de droite d'un nouveau cahier et de l'odeur du papier neuf qui suggéraient tant de bonnes résolutions qui s'évanouissaient au fil des pages, surtout des gauches plus rêches et plus rebelles sous la plume métallique... Qui est enseignant aujourd'hui connaît, même dans les lieux les plus difficiles, l'engouement du premier jour quand un cahier neuf inaugure une année neuve secrètement espérée meilleure que la précédente même chez les plus rebelles. Le plaisir (ou l'angoisse) de la page blanche n'est pas le privilège du seul écrivain !

La papeterie scolaire joue un rôle important dans la mise au point de l'objet cahier. Tout d'abord, la couverture joint l'utile à l'agréable. La première de couverture est ornée de dessins influencés par les arts décoratifs du moment, le fabricant se contentant d'y ajouter sa marque. Une municipalité qui se fait un point d'honneur de financer largement l'École publique exige, en outre, de voir son nom figurer sur la couverture. Mais le plus frappant reste le recours à une iconographie attrayante et pédagogique : cette première page permet de constituer des séries de gravures sur différents thèmes (histoire, sciences naturelles, grands hommes, grandes batailles, monuments célèbres, etc.) qu'élèves et maîtres sont invités à collectionner, les premiers pour le plaisir et les seconds pour pallier le défaut d'argent à consacrer à l'achat d'un matériel pédagogique comme nous l'avons montré dans l'enseignement de l'histoire (Dancel, 1996). En quatrième de couverture, la table de multiplication est là pour longtemps, remplacée parfois entre les deux guerres par des conseils d'hygiène dans le contexte d'une démographie qui peine à se relever des pertes de la Grande Guerre.

La réglure du cahier s'adapte aussi à l'école obligatoire. Ferdinand Buisson rappelle combien la qualité calligraphique de l'écriture est « essentielle » :

(15) Ouvrage à paraître en 2001 au CRDP de Grenoble, sous le titre : *Un siècle de rédactions. Écrits d'écoliers et de collégiens.*

« C'est par l'écriture que nos pensées prennent de la fixité, se classent et se précisent. C'est aussi par l'écriture que nous communiquons avec les absents et que nous étendons au loin notre influence. »

Comment aider les élèves à maîtriser la belle écriture qui ouvre la porte de nombreux emplois ? Le simple lignage ne suffit plus : il faut donner à l'élève le moyen de tracer des lettres correctement penchées et proportionnées. « Le 16 août 1892, à 3 heures du jour [...] Jean-Alexandre Seyès, libraire à Pontoise » dépose au tribunal de sa ville la réglure toujours si caractéristique de la papeterie scolaire française : un carré de 0,8 cm de côté découpé horizontalement en 4 espaces de 0,2 cm de haut. Le cahier « à grands carreaux » est né. Cette réglure survit à tous les violents débats tant sur la qualité graphique de l'écriture scolaire que sur la nature des écrits et des pratiques pédagogiques : le cahier est tellement invisible que nul ne songe, même dans le maelström qui agite l'École depuis trente ans, à le remettre en cause si ce n'est dans le choix de la taille ou de la feuille de classeur. Bel exemple de maintien d'un élément de la forme scolaire dont le sens premier est sans doute inconnu de beaucoup !

2.2. Le cahier, un outil pédagogique pour l'élève ou pour le maître ?

En 1887, le *Dictionnaire de Pédagogie* de Ferdinand Buisson rappelle le choix donné aux enseignants : cahier réservé à chaque « matière d'enseignement » ou « cahier unique en suivant au jour le jour, l'ordre dans lequel ils [les devoirs] seront donnés ». C'est le fameux « cahier du jour » très apprécié des inspecteurs primaires qui redoutent la perte des cahiers spéciaux à une matière même s'ils en perçoivent les avantages. Sur ce cahier du jour, le premier écrit du matin est la date. Il structure le temps scolaire de l'élève et non les champs disciplinaires. Entre les deux guerres et jusque dans les années cinquante, la journée ne se contente plus d'être séparée de la suivante par un simple trait : l'élève se repose de ses efforts en coloriant une frise qu'il a dessinée lui-même ou que le maître appose à l'aide d'un tampon, non sans avoir pris le soin de la choisir en rapport avec le moment de l'année : ardoises crayons et cahiers pour la rentrée, pommes pour l'automne, sapins de Noël pour décembre, écharpes et bonnets pour l'hiver, fleurs pour le printemps, etc. Tout comme les lectures et les sujets de rédactions suivent le rythme des travaux et des jours, les frises dessinent un calendrier scolaire, décalque laïcisé des calendriers médiévaux.

Jules Ferry recommande un second type de cahier : « le cahier de devoirs mensuels » imposé en 1887 sans doute avec peu d'effet puisqu'il faut en rappeler l'utilité en 1895. Au tournant du siècle, les enseignants l'adoptent vraiment pour une bonne cinquantaine d'années. Sur le modèle officiel de 1887 qui restera inchangé pendant près de 70 ans, les quatre pages de couverture portent des « recommandations », des « observations », un « avis important » qui invitent l'élève à le considérer avec solennité :

« Enfant ! Faites en sorte de pouvoir, un jour, regarder cet abrégé de votre vie scolaire sans avoir à en rougir. Il n'est pas indispensable pour cela que vous soyez un des premiers élèves de votre classe : l'avantage de ce cahier

c'est précisément qu'il n'a pas pour but de vous comparer à vos camarades, mais bien de vous comparer successivement vous-même avec vous-même »

Cette adresse met l'accent sur deux points : d'une part le travail scolaire peut être source d'une fierté à long terme ; d'autre part, il mesure, sur une année, les efforts personnels de chaque élève qui est son propre étalon. Que la pratique ait fait de l'école de la III^e République une machine à classer les élèves est une autre histoire qui relève de l'analyse des écarts entre prescription et réalité quotidienne... Le rappel ministériel de 1895 à propos de ce type de cahier insiste sur un autre aspect : il répond « aux parents qui peuvent demander des comptes à l'école de ce que leurs enfants y font et en ont emporté ». Le cahier de devoirs mensuels devient alors une vitrine de l'école laïque qui doit faire taire ses détracteurs.

C'est aussi en 1895 que le ministre insiste sur le rôle du « cahier de roulement » dont il apprécie la généralisation depuis quelques années :

« C'est un cahier où chaque jour un élève différent inscrit les devoirs de la journée [...]. C'est le témoin des efforts des maitres et de ceux des élèves, le livre où s'inscrivent [...] jour après jour, les résultats réels de l'application du programme, jugée non d'après un élève choisi, mais d'après la classe entière. »

Les maitres comprennent très bien le rôle de ce cahier dans leur inspection et plus d'un contourne cette forme de contrôle de leur travail en répugnant à le confier aux élèves jugés mauvais. L'analyse de ceux de l'école de Quiévrecourt, en Seine-Maritime, rédigés dans les années vingt, montre que les meilleurs élèves les tiennent plus souvent qu'à leur tour et que les plus mauvais en sont même exclus (Carpentier & Mélyani, 1996).

À ces trois types de cahiers les enseignants en ajoutent parfois un quatrième dans le cours supérieur. Il est vraisemblable que, dans ce cas, il s'agit d'une initiative de l'inspecteur local. Dans l'Eure, nous avons identifié, au Musée national de l'éducation, des cahiers où l'élève qui a produit la meilleure rédaction, la recopie sur un cahier spécial que nous avons appelé « cahier d'excellence ». Ce cahier couvre plusieurs années et reste donc la possession de l'enseignant qui peut ainsi mettre en valeur, par élève interposé, son propre travail. C'est ainsi qu'à Quittebeuf, de 1901 à 1918, les bons élèves du cours supérieur écrivent au fil des ans, et authentifient avec leur signature, les efforts du maitre dans la transmission du savoir-faire en rédaction.

2.3. Le cahier, un duo pour élève et maitre

Vide, le cahier est un objet inanimé ; rempli, il acquiert une âme. Mais il chante un duo auquel manquent de nombreux éléments de la partition : envoyées les consignes magistrales écrites ou non au tableau ou sur des affiches apposées au mur, inaudibles les questions et les remarques des élèves, invisibles leurs brouillons. Le cahier sert, à la fois, à consigner le savoir institutionnalisé par le maitre, à exercer ce savoir dans un travail quelconque et à

s'appliquer dans sa présentation et dans sa correction. Dans le cadre de cet article, nous n'aborderons que l'aspect matériel et coloré de ce duo tel que nous l'avons perçu dans notre étude sur un siècle de rédactions. Sous cet angle, le cahier laisse apercevoir des pratiques qui, en leur temps, ont eu leur justification pédagogique et qui vivent ensuite avec une puissante force d'inertie.

Chacun sait qu'il y a un siècle, l'encre violette est celle de l'école primaire. C'est vrai jusque dans les années soixante-dix où la critique d'une École sclérosée emporte le scolaire violet grâce à la généralisation du stylo bille autorisé officiellement à l'école en 1972 bien que né, avec sa couleur bleue, en 1949. Cependant, l'encre violette a toujours dû composer avec une autre. Jusque vers la fin des années trente, l'encre noire grandit l'exercice scolaire surtout dans le cours supérieur et dans certains centres d'examen du certificat d'études. Ensuite c'est l'encre bleue qui dispute la place à la violette : la première est la couleur du collégien ou du jeune lycéen qui possède le noble et coûteux stylo plume. Les ordres de l'École, encore très nets après la seconde guerre mondiale, se livrent ainsi un combat héraldique : violet primaire contre bleu secondaire, plume contre stylo plume. À partir des années soixante-dix, l'École unique organisée en degrés adopte uniformément le bleu, la couleur devenue consensuelle au cours du XX^e siècle (Pastoureau, 2000). Toutefois, une petite différence pointe très discrètement les difficultés connues liées à cette mise en degrés : stylo bille pour les uns et stylo plume pour les autres. Cette partition est-elle le fruit d'un choix libre de l'élève ou d'une incitation parentale ou d'une prescription magistrale ? À question faussement naïve, réponse brutale : dans une École en ordre, le primaire mettait son point d'honneur dans la maîtrise de la belle écriture, source d'emplois pour les enfants des classes populaires ; dans une École en degrés, la différenciation joue insidieusement de la distinction sociale attachée au stylo plume tout en ne sachant plus quel discours innovant il est possible de tenir sur la qualité graphique de l'écriture.

Il est également entendu que l'encre rouge est le privilège de l'enseignant qui trace le modèle de lettre (16), qui souligne une faute et qui note un exercice. C'est oublier l'humilité des institutrices et des instituteurs qui, jusque dans l'entre-deux guerres, utilisent volontiers le trait discret d'un crayon de papier ou celui plus épais d'un crayon de couleur bleu. À partir de 1930 environ, le rouge domine puis, toujours avec la vague de rejet de « l'école de Jules Ferry » de l'après mai 1968, l'enseignant opte pour une couleur moins agressive. Il lui arrive même d'user de la couleur violette. Veut-il alors inverser les rôles et atténuer *a posteriori* les stigmates écarlates que ses anciens collègues apposaient sur les cahiers et les copies ? Une inconsciente nostalgie l'assaille-t-elle et le pousse-t-elle à retrouver le chemin de l'École d'hier ?

(16) Loin souvenir des abécédaires médiévaux où les lettres sont calligraphiées en rouge minium pour retenir l'attention à l'égal des titres (rubriques) dans les textes de droit. Cette tradition survit dans les abécédaires au point de croix du XIX^e siècle et dans l'humble épreuve de couture du certificat d'études réservée aux filles où, encore dans les années vingt, il est demandé, entre autres travaux, de broder une lettre avec un fil rouge.

L'étude des rédactions offre un bon point de vue pour analyser la correction magistrale sous deux angles : l'emplacement et la matérialité, à l'exclusion de l'analyse des écrits scolaires et des erreurs relevées qui n'entre pas dans le cadre de cet article. Depuis le XIX^e siècle, une ligne verticale rouge sépare la page du cahier en deux espaces : la marge et le reste de la feuille. L'élève ne peut entrer dans le territoire de la marge que sur ordre de l'enseignant qui souhaite relever la majesté d'un titre ou qui attend la correction d'une faute soulignée. Dans ce cas, la marge se transforme en lice ritualisée où s'affrontent remarques magistrales et corrections scolaires symbolisées par un jeu de couleurs autorisé par le stylo bille : à la fin des années cinquante, l'élève répond en vert au rouge de l'enseignant. Dès les années vingt, la marge normalisée paraît insuffisante pour une correction qui vise à la fois l'orthographe et le style. Naît alors, dans le primaire puis dans le secondaire, la pratique d'exiger une extension de la marge de deux, trois, quatre voire cinq carreaux, en apposition ou en opposition à la marge officielle. Peut-on expliquer par ces exigences personnalisées (qui existent toujours) et par une pratique réservée à quelques disciplines, le fait que la papeterie scolaire ne se soit jamais souciée de les prendre en compte ? Est-on certain que ces petites « manies » soient claires auprès des actuels élèves qui n'ont plus, tous, le goût à « jouer à l'école » et à en accepter les petits rites sans broncher ? Sur un siècle de rédactions, la correction magistrale adopte trois attitudes. Dans le cas des « cahiers d'excellence », elle n'existe pas : l'élève recopie sa rédaction et sa note mais le maître ne relit pas la rédaction qu'il a sans doute corrigée une première fois sur un autre cahier et il ne se soucie pas de laisser des fautes. Dans le deuxième cas, la correction use d'un trait ou d'un encadrement pour signaler une faute, une expression que l'élève doit savoir corriger seul en classe. Dans le troisième cas, elle opère la correction en toutes lettres, en surimposition au texte de l'élève et celui-ci n'a plus qu'à la recopier dans la marge. Bien entendu, les trois types de corrections se mêlent. L'erreur non relevée est de tous les temps ; la répartition entre celles soulignées et celles corrigées semble s'adapter à la capacité ou non de l'élève de procéder, seul, à la correction.

4. LA REMISE EN CAUSE DU CAHIER

Bien que nous ne traitons ici que du banal cahier, il convient de ne pas occulter les remises en cause répétées de sa domination dans les supports des écrits scolaires qui accompagnent une volonté de conduire les élèves vers une expression libérée du carcan des exercices canoniques. Dès les lendemains de la Grande Guerre, une minorité d'enseignants de l'école primaire critiquent la pédagogie officielle et adhèrent à des mouvements pédagogiques tels Le Groupe français d'éducation nouvelle qui s'inscrit dans la mouvance d'Adolphe Ferrière ou la Coopérative de l'enseignement que structure Freinet en 1928. Arrêtons-nous un instant sur ce dernier qui, en 1924/1925, introduit l'imprimerie dans le travail scolaire, après réflexion sur un moment de classe particulièrement intense : la course d'escargots. Une fois le texte rédigé par les élèves et copié sur les cahiers, le tableau effacé, Freinet regrette de ne pouvoir laisser une trace plus « tangible » (Freinet É., 1968 et Barré M., 1996). C'est alors que l'imprimerie lui semble propre à donner plus d'importance aux textes écrits par ses

élèves grâce à « la page impeccable, nette, qui garde en elle pérennité et majesté ». L'année suivante, la correspondance avec l'école de Trégunc donne toute sa valeur de communication à ces textes imprimés. Ainsi, les petits cahiers imprimés des élèves de Freinet renouent-ils, par delà les siècles, avec celui des premiers imprimeurs.

Dans la remise en cause pédagogique, il ne faut pas oublier les prescriptions ministérielles qui induisent, sans l'explicitier, soit un usage modéré du cahier soit le recours à d'autres supports. C'est ainsi qu'en dépit de la remarquable stabilité des instructions de 1923, 1938 et 1945 qui concernent l'enseignement primaire, des nouveautés se glissent au détour d'une phrase, d'un article, d'une circulaire. En 1923, Paul Lapie se risque à ouvrir la porte à « la rédaction libre ». En 1938, Jean Zay organise, dans la classe de fin d'études, « les activités dirigées » propices aux promenades scolaires et aux comptes rendus. Sans diminuer le mérite de ce ministre, rappelons que ces escapades hors de l'école étaient, sinon courantes, du moins pratiquées avec enthousiasme, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, par certains enseignants assurés de voir à l'honneur dans le *Bulletin départemental*, leur école et le thème de la promenade. En 1964, le Tiers temps pédagogique et la circulaire Capelle destinée aux classes de transition, en 1969 l'Éveil, en 1971 les 10 % accordés aux CES, appellent à la créativité et donnent une souplesse à la rénovation de l'enseignement du français entrepris en 1963 avec les travaux de la commission Rouchette et de l'INRDP édulcorés dans les instructions de 1972. Toutes ces décisions ouvrent la porte à des travaux écrits qui induisent une mise en retrait du cahier : dossiers individuels, monographies sous forme d'album, brochures reprographiées au stencil à alcool, panneaux d'affichage, expositions, etc. L'historien de l'éducation qui travaille sur les travaux et les jours des élèves peut-il risquer une remarque ? Autant la conservation du cahier personnel est marquée, très souvent, par la réussite scolaire de son rédacteur, autant celle de ces travaux multiformes et collectifs dépend de l'enseignant et, force est de constater un défaut criant d'archivage. Ce vide amplifie, à l'égal du trop-plein de bons cahiers d'autrefois, la voix de la nostalgie qui nourrit le mythe d'une École autrefois efficace. Il ne peut être comblé ni par les rapports rédigés par les enseignants sur leurs pratiques, ni par les actuels cahiers transformés trop souvent en supports de feuilles photocopiées. Qui songe à garder ces souvenirs en noir et blanc où la place de l'élève est si réduite et celle de l'enseignant si anonyme ?

5. CONCLUSION

Une fois posée la très longue histoire du cahier comme objet et comme outil, reste la question de son utilité et de son usage dans les pratiques quotidiennes actuelles qui touchent les quelque 7 millions d'élèves de l'école primaire et du collège. Dans l'intense activité qui cherche à repenser l'École, le cahier, impérial et obscur, reste dans la classe, avec son format et son aspect vieux de plus d'un siècle qui, malgré qu'on en ait, l'apparente à une forme scolaire qui fleure bon l'École de la III^e République. De plus, le temps long lui lègue un lourd héritage, fait à la fois d'un lien avec une pédagogie magistrale qui grandit son contenu et d'un dédain qui affecte l'élève qui le tient, toujours prompt à le jeter en fin d'année.

Sauf à imaginer que les nouvelles technologies entraîneront sa disparition, l'historien s'interroge sur cet étrange objet qui résiste à toutes les mutations. Peut-on le supprimer ? Si oui, quel outil le remplacera ? Veut-on le conserver ? Alors, comment en faire un outil performant ? L'historien de l'éducation pose les questions. Il revient aux pédagogues, aux didacticiens et aux praticiens de répondre, sans oublier que la formation de tous les enseignants doit ferrailler avec un passé scolaire à la fois vécu personnellement et mythifié collectivement, où le cahier tient sans doute une place privilégiée.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERTINI P. (1986) : *L'enseignement classique à travers les manuscrits des élèves, 1640-1940*. Paris, INRP.
- BARRÉ M. (1996) : *Avec les élèves de Célestin Freinet. Extraits des journaux scolaires de sa classe à Bar-sur-Loup, Saint-Paul de Vence de 1924 à 1940*. Paris, INRP.
- BUISSON F. (1882-1887) : *Dictionnaire de Pédagogie*. Paris, Hachette. (1911) : *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie*. Paris, Hachette.
- CARPENTIER C. et MÉLYANI M. (1996) : *L'hétérogénéité des performances à l'école primaire dans les années vingt. Dépouillement des cahiers de roulement de l'école primaire de Quiévre-court (Seine-Maritime)*. Amiens, CURSEP, Université de Picardie.
- COMPÈRE M.-M. et PRALON-JULIA D. (1992) : *Performances scolaires de collégiens sous l'Ancien Régime. Étude d'exercices latins rédigés au collège Louis-le-grand vers 1720*. Paris, INRP.
- DANCEL B. (1996) : *Enseigner l'histoire à l'école primaire à l'école de la III^e République*. Paris, PUF.
- FLAMARION É. (1997) : Les cahiers d'élèves des Jésuites en France au XVIII^e siècle. Paris, INRP, *Histoire de l'éducation*, n° 74, p. 234-242.
- FREINET É. (1968) : *Naissance d'une pédagogie populaire*. Paris, Maspéro.
- HUBERT C. et HÉBRARD J. (1979) : Fais ton travail. *Enfances et cultures*, n° 2, p. 47-59.
- LA SALLE J.-B. (1994) : *Œuvres complètes*. Rome, Éd. des Frères des Écoles chrétiennes. Cf. CHARTIER A.-M. (1999). Paris, INRP, *Histoire de l'éducation*, n° 81, p. 76-85 et DANCEL B. (1999) : *Méthode*. dans HOUSSAYE J. : *Questions pédagogiques. Encyclopédie historique*. Paris, Hachette, p. 364-380.
- LEGRAS B. (1998) : *Éducation et culture dans le monde grec*, Paris, SEDES.
- LEGRAS B. (1999) : *Néotés. Recherches sur les jeunes gens dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève, Droz.

- MARROU H.-I. (1981) : *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. Paris, Seuil. 1^{re} édition en 1948. Les actes du colloque intitulé *L'histoire de l'éducation dans l'Antiquité après un demi siècle*. Relire "le Marrou" qui s'est tenu à Toulouse en 1999 doivent paraître prochainement aux PUF.
- PASTOUREAU M. (2000) : *Bleu. Histoire d'une couleur*. Paris, Le Seuil.
- SENTILHES A. (1992) : Travaux d'élèves du Musée de l'éducation de Rouen. Paris, INRP, *Histoire de l'éducation*, n° 54, p. 155-165.
- TARDIF M. et LESSARD Cl. (2000) : L'école change, la classe reste. *Sciences Humaines*, n° 111, décembre, p. 22-27.
- TROGER V. (1999) : Les critiques de la forme scolaire. *Sciences Humaines*, Hors-série n° 24, p. 32-35.
- YATES F.-A. (1975) : *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard.